



Séance des 5 et 6 juillet 2010

Vœu présenté par Frédérique CALANDRA, Marinette BACHE, Fabienne GIBOUDEAUX et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés et les élus du groupe les verts relatif au maintien du CFI Gambetta

- Considérant l'incertitude sur la continuité des activités du CFI Gambetta,
- Considérant la présentation du budget par la direction générale de la CCIP le 15 mars 2010 et les engagements financiers de la Région Ile-de-France pour la rénovation de ce site (30 M€ budgétés dont une subvention de 14 M€ de la Région),
- Considérant que le CFI compte 1 200 entreprises partenaires et clientes ressortissantes de l'IDF, 1 200 jeunes dont 900 en alternance et 1 100 adultes en Formation Continue par an,
- Considérant l'excellence des résultats de cette école : 86 % de réussite aux examens. et 90 % à 95% d'insertion professionnelle des jeunes six mois après leur formation, selon les métiers,
- Considérant que le site de Gambetta intervient également pour la formation continue de nombreux salariés d'entreprises de l'Est parisien
- Considérant que le CFI accueille de nombreux jeunes de l'Est parisien, notamment des jeunes en grandes difficultés scolaires qui ne continueraient pas leur scolarité sans les perspectives de réussite scolaire et professionnelle que leur offre le CFI, notamment par le biais d'une 1^{ère} année d'insertion/découverte des métiers,
- Considérant que le CFI Gambetta constitue un élément de dynamisme et d'attractivité du territoire,
- Considérant que la crise sociale nécessite le maintien de telles structures en direction des jeunes en difficulté et des salariés en reconversion,
- Considérant que la formation aux métiers de l'industrie doit subsister et même se développer à Paris et non être reléguée toujours plus loin en Ile de France.

Sur proposition de Frédérique CALANDRA, de Marinette BACHE, de Fabienne GIBOUDEAUX et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés et des élus du groupe les verts, le Conseil de Paris,

- rappelle son attachement pour un grand service public de la formation professionnelle, initial et continu, qui ne serait pas soumis aux critères du marché et de la rentabilité mais à ceux de l'intérêt général,
- apporte tout son soutien aux salariés qui occupent les locaux du CFI Gambetta depuis le 15 juin,
- demande au Maire de Paris d'intervenir auprès de la CCIP afin d'obtenir la garantie du maintien de l'ensemble des missions de cette structure en ce lieu.